

Crèche « Les Colibris »

Avenue des iris, 14
1341 Ottignies-LLN
Tél : 010 /43.93.60

PROJET D'ACCUEIL



C.P.A.S D'OTTIGNIES-LOUVAIN LA NEUVE

2023

1/ PRESENTATION GENERALE

2/ NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

1. Le partenariat avec les parents

- A. L'arrivée de l'enfant à la crèche et sa familiarisation
- B. Une relation de confiance avec les parents
- C. Les moments de transition du matin et du soir et l'accompagnement des émotions lors de la séparation.
- D. La fin de séjour

2. La rencontre avec l'enfant

- A. Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.
- B. Respect des rythmes et continuité dans l'accueil
- C .L'autonomie ou l'enfant acteur

3/ L'équipe des professionnelles

1/ PRESENTATION GENERALE

Avant toute chose, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre milieu d'accueil. Voici en quelques mots notre projet afin de vous expliquer au mieux la manière dont nous prendrons en charge votre enfant.

La crèche les Colibris est située avenue des iris, 14 à 1341 Ottignies et est autorisée par l'ONE pour l'accueil de 21 enfants de 0 à 3 ans et, au même titre que d'autres milieux d'accueil, elle dépend du CPAS d'Ottignies-LLn qui centralise les inscriptions. Les Colibris sont localisés sur le même site que l'école Notre Dame. Depuis septembre 2021, suite aux inondations de la crèche La Pyramide, 7 enfants supplémentaires sont accueillis au sein des Colibris. La participation financière des parents dépend de leurs revenus (barèmes repris dans la circulaire PFP de l'ONE). La structure est ouverte aux enfants ayant des besoins spécifiques.

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h du lundi au vendredi. Les dates de fermeture sont les vacances d'hiver (une à deux semaines), les vacances du printemps (1 semaine) et les vacances d'été (3 semaines) plus quelques jours plus variables (dont 3 journées pédagogiques). Ces dates de fermeture sont communiquées aux parents en début d'année au plus tard.

Un contrat d'accueil fixant le cadre légal de l'accueil est remis à toutes les familles dès l'inscription de l'enfant.

L'encadrement des enfants est assuré par des accueillantes :

- accueillantes référentes qui encadrent un groupe d'enfants durant un moment donné de leur vie à la crèche. Des contacts individualisés sont développés avec chaque parent et son enfant, dans la recherche d'un accompagnement quotidien de qualité et l'établissement d'un partenariat avec la famille.
- accueillantes volantes qui travaillent dans les 3 milieux d'accueil et sont là pour remplacer des collègues absentes (congé, maladie, formation...). Lorsque tout le personnel est présent, cette dernière offre un encadrement supplémentaire auprès des enfants.

La directrice met en œuvre au quotidien le projet d'accueil dans une logique d'amélioration permanente de la qualité, assure l'encadrement de l'équipe éducative le suivi médical des enfants et instaure une approche des relations avec les parents et les enfants favorisant l'accessibilité à tous. La directrice se tient à la disposition des parents sur rendez-vous.

Une aide cuisinière est présente tous les jours, celle-ci s'occupe du conditionnement et de la distribution des repas et des goûters dans chaque groupe d'enfants. Les repas sont commandés à une firme extérieure sur base des fiches mensuelles encodées sur la plateforme par les parents.

Deux technicien (nes) de surface sont responsable de la propreté du bâtiment. Ils travaillent avant l'arrivée des enfants à la crèche.

Le service de la Petite Enfance du CPAS prend en charge certains aspects plus spécifiques du service et leurs suivis administratifs et une coordinatrice de la Petite enfance, supervise les différents milieux d'accueil et assure le lien entre ceux-ci et le P.O.

Afin de mieux répondre aux attentes des enfants, deux groupes d'âge ont été instaurés. Cela permet d'organiser des activités diversifiées en fonction des compétences des enfants, dans un espace de vie sécurisé, chaleureux et convivial, source de bien être.

2/ NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

L'enfant est notre centre d'intérêt. Aussi, nous veillons à :

- La personnalisation de l'accueil de l'enfant et l'instauration d'une familiarisation avant l'entrée de l'enfant dans le milieu d'accueil.
- L'organisation harmonieuse de la vie en collectivité.
- Le respect des rythmes et des besoins de chaque enfant.
- L'instauration d'une collaboration avec chaque famille.
- La formation de manière permanente du personnel.
- La mise en place de partenariat et de contacts extérieurs.
- L'organisation de moments festifs.

1. Le partenariat avec les parents

A. L'arrivée de l'enfant à la crèche et sa familiarisation

Avant l'arrivée de l'enfant dans le milieu d'accueil, les parents viennent visiter la structure et rencontrent ainsi la responsable et les accueillantes. Ce moment est important pour permettre aux parents de poser toutes leurs questions et en même temps d'observer les enfants présents dans le milieu d'accueil. Le dossier administratif est remis aux parents lors de cette rencontre.

L'enfant va, bientôt, fréquenter un milieu d'accueil. La séparation avec sa famille requiert une préparation minutieuse pour maintenir sa sécurité affective.

Cette période de familiarisation qu'est la rencontre des parents avec le milieu d'accueil permet d'établir une relation de confiance indispensable au bon déroulement de l'accueil. La familiarisation est un temps où, tout en douceur, on va pouvoir faire connaissance, créer des liens, c'est un moment important pour l'enfant, pour l'accueillante et pour la famille. Les plus petits détails importants de la vie de l'enfant seront partagés pour assurer une plus grande continuité (ses habitudes, les rituels, son rythme). Un lien de confiance se crée par une connaissance mutuelle de plus en plus approfondie. Chaque enfant prendra une place différente en fonction de sa personnalité, d'où l'importance que nous donnons à cette période de familiarisation.

C'est aussi durant cette période que les parents vont redécouvrir la crèche et, lorsqu'ils seront absents, ils pourront visualiser le nouvel espace de vie de leur enfant et penser à lui plus sereinement.

Cette période s'étale sur deux semaines. Durant cette période, une rencontre privilégiée aura lieu avec l'accueillante référente. Dans la mesure du possible, c'est elle qui prendra en charge l'enfant jusqu'à son départ de la crèche.

Les 5 premiers jours, la familiarisation se passe avec les parents sur une durée d'environ ½ heure. L'enfant est pris en charge par son parent tandis que les accueillantes vont observer comment le parent le porte, le berce, le nourrit.... Nous demandons qu'un seul des deux parents vienne dans la section pour limiter le nombre de personnes étrangères pour les autres enfants accueillis. Nous demandons également que le gsm ne soit pas utilisé en section afin d'être en outre pleinement disponible auprès de l'enfant et de l'accueillante.

Cette familiarisation, si cela s'avère nécessaire, peut être allongée en fonction des besoins de l'enfant et ceci, en concertation avec chaque partie (parents, accueillante et responsables), elle n'est, par contre,

pas raccourcie. Après une longue absence, il est parfois nécessaire de repasser par une petite familiarisation.

Durant cette période un premier rendez-vous à la consultation médicale, au sein de la crèche, est organisé. Le médecin est ainsi présenté aux parents. Les rappels sur les vaccins, évictions en cas de maladies, conseils en nutrition etc sont donnés à chaque demande des parents. Ceux-ci seront toujours invités à être présents lors des consultations suivantes et, si cela n'est pas possible, l'accueillante référente accompagnera l'enfant pour le rassurer au maximum. Actuellement, il n'y a pas de médecin qui assure le suivi médical au sein de la crèche.

B/ Une relation de confiance avec les parents

Le projet d'accueil est bien expliqué aux parents pour leur permettre de confier leur enfant dans un milieu d'accueil qui leur convient.

Les parents sont considérés comme premiers éducateurs de leur enfant. Ce sont eux qui l'accompagnent dans les grandes étapes de son développement. C'est la qualité des échanges entre les parents et les professionnels qui permettent de garantir la continuité à l'enfant et d'augmenter le sentiment de confiance.

Afin de garantir cela, les accueillantes veillent à ce que chacun, enfant et parent, ait des relations privilégiées au moment de l'accueil. Celle-ci se construit à travers la communication orale complétée par une communication écrite. Pour les plus petits, une farde de communication contient une feuille de rythme. Celle-ci permet aux parents et aux accueillantes de transmettre les informations nécessaires et importantes pour le déroulement de la journée en toute sérénité (l'heure à laquelle il s'est réveillé, il a mangé, qui viendra le chercher et quand). Cette feuille permet de s'ajuster au mieux au rythme de chaque enfant. Elle a toute son importance quand une autre personne dépose ou vient chercher l'enfant. Ce document cherche surtout à soutenir des interactions de qualité avec les parents et il ne remplace jamais la communication orale avec les familles.

D'autre part, une communication constante entre professionnels contribue à garantir la continuité de l'accueil quand une accueillante est absente et qu'une collègue prend le relais.

C /Les moments de transition du matin et du soir et l'accompagnement des émotions lors de la séparation.

Moments clés dans la journée pour permettre à l'enfant de passer de la famille à la collectivité et inversement tout en douceur et dans la continuité. Accueillir un enfant, c'est apprendre à le connaître, l'apprécier, dans une relation de confiance. Pour que cette collaboration existe, il est nécessaire qu'un dialogue permanent soit mis en place. Les temps d'accueil matin et soir sont des moments privilégiés pendant lesquels les accueillantes consacrent du temps aux familles et à l'enfant. La séparation se fait alors en douceur, de manière individualisée (aller dans les bras de l'accueillante dire au revoir à la fenêtre, ...) peu importe le rituel mais le « au revoir » doit être marqué. Les parents ont l'occasion de débarrasser l'enfant de son manteau, de lui mettre ses pantoufles (un casier nominatif est à leur disposition).

L'accueil du matin se fait dans chaque section. C'est le moment, aussi, où la famille raconte ce qui s'est passé depuis la veille ce qui permet la mise en place de la journée. Afin de permettre que cet accueil se passe dans de bonnes conditions, dans le calme et la confidentialité, chacun attend que le parent

précédent soit parti avant d'entrer dans la section et limite le temps d'échange aux informations nécessaires pour la prise en charge de l'enfant pour la journée. Il n'est autorisé qu'un seul adulte (ou parents) par enfant, les grands frères et sœurs doivent rester à l'extérieur de la section.

Une feuille de rythme est instaurée dans la section des bébés. Celle-ci permet aux parents et aux accueillantes de transmettre les informations nécessaires et importantes pour le déroulement de la journée en toute sérénité (l'heure à laquelle il s'est réveillé, il a mangé, qui viendra le chercher et quand). Cette feuille permet de s'ajuster au mieux au rythme de chaque enfant. Elle a toute son importance quand une autre personne dépose ou vient chercher l'enfant. Ce document cherche surtout à soutenir des interactions de qualité avec les parents et il ne remplace jamais la communication orale avec les familles.

D'autre part, une communication constante entre professionnels contribue à garantir la continuité de l'accueil quand une accueillante est absente et qu'une collègue prend le relais.

D/ La fin de séjour

La fin du séjour des enfants accueillis à la crèche est préparée. Il est important d'en prendre soin. Tous les enfants sont préparés au départ de leur compagnon. L'enfant reçoit en cadeau son carnet de vie. Ce carnet est un cadeau pour l'enfant. Les professionnelles y noteront les événements, les activités vécues par l'enfant, les anecdotes, les petits détails qui font de lui un enfant unique. Ce carnet est un lien entre le milieu d'accueil et la maison, une trace, la mémoire de ce regard positif porté sur lui par les personnes qui ont pris soin de lui.

2. La rencontre avec l'enfant

A. Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.

Le bâtiment est indépendant de l'école « Notre Dame ». Ce dernier est accessible via un système de vidéo et parlophonie. L'espace extérieur est sécurisé. La section des petits se trouve à l'étage et est accessible via la première porte. La section des grands se trouve au rez de chaussée. Un espace extérieur composé d'une surface dure et d'une surface herbeuse, pourvue d'un module de psychomotricité, jouxte le bâtiment.

Dans chaque section, un espace est dévolu pour les casiers qui sont personnalisés afin que soient déposés les effets de l'enfant.

Chez les petits :

Un coin doux, avec tapis, miroirs et quelques coussins, est aménagé pour procurer, à l'enfant, un endroit où venir se reposer, se détendre, se consoler. C'est un lieu où l'enfant peut se retrouver.

L'enfant sera mis dans la position qu'il maîtrise. C'est également un espace qui permet aux petits d'évoluer en sécurité grâce à une barrière qui les sépare des plus grands qui gambadent.

Pour le change, la table à langer se trouve dans la section des petits afin de permettre à l'accueillante de maintenir la communication verbale et l'observation du groupe.

Un espace psychomotricité comprenant un escalier, des pentes, des cylindres, un tunnel, des textures différentes etc.. donne à l'enfant la possibilité d'explorer, d'expérimenter et de se construire.

Chez les grands :

L'espace est aménagé en fonction du groupe d'enfants et peut donc à tout moment être modifié en fonction des besoins de ce groupe. Le mobilier est adapté à l'âge des enfants, à leur autonomie et à leur sécurité.

Un coin doux est aménagé pour permettre, à l'enfant, de s'isoler, se détendre, se reposer. Cet espace est également destiné à l'accueil du matin. Vers 9 heures, quand tout le groupe est constitué, l'accueillante dit bonjour aux enfants, leur raconte une histoire, chante la chanson : « Bonjour, tout va bien,... ». Ce moment est un moment important dans la journée où la puéricultrice prend le temps de se poser et de dire bonjour à tout son groupe après la « course » du matin.

Vers 12 heures, lorsque le moment de la sieste est arrivé, les enfants se rejoignent également dans le coin doux pour y raconter la petite histoire du « Lapin magicien » avec les accueillantes et leur permettre de s'apaiser pour pouvoir profiter un maximum de leur sommeil.

Un espace psychomotricité comprenant des marches, des tapis, un toboggan, un matelas pour permettre les rebonds, des textures différentes etc.. donne à l'enfant la possibilité d'explorer, d'expérimenter et de se construire. Cet espace peut être modifié en fonction de l'intérêt de l'enfant. Il y a également la salle de psychomotricité qui est accessible tous les matins aux enfants.

Un coin repas : avec des tables et chaises adaptées à leur taille. Ce coin est utilisé également pour des moments de psychomotricité fine : puzzle, dessin,...

Un coin de jeux symboliques : est installé pour permettre aux enfants d'avoir toujours des jeux à leur disposition.

L'espace restant peut se transformer, aux différents moments de la journée en ateliers, en circuit d'aventures, C'est là, aussi, que l'on fait des rondes, que l'on chante.

L'espace change est intégré à la salle de séjour pour permettre aux accueillantes d'avoir toujours un regard sur les enfants et garantissant l'intimité de l'enfant que l'on change. Des petits pots sont adaptés à la taille de l'enfant.

Le dortoir : Chaque enfant a son lit avec ses objets personnels. Avant le départ à l'école, les plus grands dorment sur les hamacs. La sieste est toujours surveillée par une accueillante.

Une aire extérieure de jeux permet, lorsque le climat est favorable, de vivre dehors. Des jeux y sont aménagés (toboggan, maisonnette, etc...) et les repas peuvent y être pris lorsque le temps le permet. Enfin, des promenades sont organisées, permettant aux enfants de sortir et d'aller découvrir d'autres espaces extérieurs.

Cet aménagement permet à l'accueillante de recevoir les parents et leurs enfants, dans une atmosphère détendue ce qui favorise les échanges et les transitions. Chaque enfant pourra évoluer selon son rythme et ses intérêts, dans une ambiance sereine et de trouver un coin refuge ou une liberté de mouvement.

B. Respect des rythmes et continuité dans l'accueil

L'observation quotidienne de l'enfant dans sa façon de se mouvoir, d'entrer en relation avec les autres enfants ou adultes, de son rythme biologique, de ses particularités,... permet, à l'accueillante d'adapter son attitude et ses méthodes, à chacun. Ces observations et réflexions individuelles sont partagées,

régulièrement, lors des réunions d'équipe . Ces échanges apportent un autre regard sur l'enfant et aident les puéricultrices à adopter une ligne de conduite commune dans l'éducation de l'enfant.

L'observation et l'expérience de travail avec les enfants ont amené le personnel à créer deux groupes de vie à l'intérieur des « colibris ». Cette séparation a pour but de garantir aux enfants un espace correspondant à leur besoin de sécurité tant affective que physique.

Lorsqu'un passage chez les « grands » est possible, dans la mesure du possible l'accueillante référente accompagne son groupe d'enfants. Cela permet à l'enfant de garder un repère important et de profiter de ce changement en toute sécurité. Ces périodes de passage se font généralement en Septembre, en Janvier et/ou après les vacances de printemps.

Nous veillons à ce que les aînés puissent, si ils le souhaitent aller dire bonjour à leur petit frère ou petite sœur. Cette vie en collectivité crée des liens entre les enfants et ils apprennent à se connaître, à respecter l'autre. Les grands sont amenés à être attentifs aux petits qui eux aiment à observer les plus grands.

Dans une collectivité, l'organisation se structure en tenant compte de la gestion institutionnelle et des horaires du personnel, autour de l'enfant. Répondre aux besoins de chacun tout en veillant à la qualité d'un accueil collectif nécessite une réflexion permanente qui mène, bien souvent, à modifier l'organisation pour répondre au mieux aux attentes des uns et des autres (mettre au lit un enfant qui donne des signes de fatigue, donner un repas à celui qui a faim, etc...)

a) Au moment du repas :

Les menus du mois sont affichés dans le hall de la crèche, dans la cuisine et dans chacune des sections .

Chez les plus jeunes :

La pièce est préparée, avant de commencer à donner à manger : jeux différents, livres... Ce réaménagement de l'environnement permet à l'accueillante d'être plus disponible pour l'enfant à qui elle donne à manger. Les bébés qui commencent les repas sont nourris sur les genoux. Selon les normes de l'ONE, il est conseillé de donner dès la diversification alimentaire tous les fruits, protéines, légumes et féculents. Cela permettra d'éviter des allergies alimentaires par la suite. Il est à noter également qu'il y a peu de refus alimentaire avant 8 mois. Il est également nécessaire de présenter les aliments semi mixés avant les un an de l'enfant. Ce dernier est capable d'écraser les aliments avec les gencives et l'enfant sera mieux rassasié que si le repas est mixé.

Afin d'apporter davantage de repères rassurants, un tour de rôle est instauré parmi les enfants en fonction de l'observation des besoins de chacun. Il est commencé dès que l'enfant a acquis un rythme plus régulier dans les repas. Si un enfant doit patienter, il doit être rassuré par son accueillante, il comprendra alors que son tour viendra. La verbalisation a donc ici encore une place très importante.

Les mamans qui le souhaitent peuvent venir allaiter et/ou apporter le lait maternel. Le bébé est nourri à la demande par l'accueillante. Le biberon est réservé au lait, pour les autres boissons, eau, soupe, un gobelet est utilisé. Un retour en arrière est toujours possible si l'enfant en a besoin. Un complément de lait est d'office donné si l'enfant ne mange pas encore la quantité de fruits ou légumes nécessaire.

Chez les plus grands :

Quand l'enfant est capable de s'asseoir et de se relever seul d'une petite chaise à sa taille, les pieds bien au sol, il prendra place autour de la table. Seul d'abord, puis par deux, puis trois pour en arriver au groupe entier. Les enfants sont installés à table au dernier moment, chacun ayant une place attirée. L'accueillante respecte le rythme de l'enfant et attend sa participation. On propose systématiquement le repas à l'enfant, on lui propose de goûter mais on ne le force en aucun cas. Ce moment doit rester un moment de plaisir pour lui. Il n'est donc jamais obligé de vider son assiette.

La cuillère est mise à disposition dès qu'il en manifeste l'intérêt (autonomie). Les aliments sont donnés semi écrasés aux plus petits, ensuite, les enfants mangeront des aliments écrasés, puis en morceaux. Les aliments écrasés ne sont pas mélangés à la panade habituelle des légumes, pour ne pas tromper son attente. Chez les plus grands les aliments sont présentés dans des plats posés au milieu de la table. Les enfants, accompagnés par l'accueillante, se servent eux-mêmes. L'eau est donnée en même temps que le repas et est proposée régulièrement à l'enfant durant la journée.

Nous demandons aux parents de ne pas interrompre le diner et le goûter et de venir chercher les enfants après 12h00 et après 15h30.

Comme déjà vu dans le contrat d'accueil, les interdits alimentaires religieux, sont respectés. En ce qui concerne les allergies, nous demandons aux parents de justifier ces derniers au moyen d'un certificat médical et revu lors du changement de section, après les vacances d'été...Les menus respectent les recommandations de l'ONE. Dans le cadre de la prévention des intoxications alimentaires, nous sommes soumis à l'obligation légale de pouvoir assurer la traçabilité des aliments qui entrent à la crèche (AFSCA). C'est la raison pour laquelle les gâteaux d'anniversaire venant des parents ne sont pas autorisés. La fête d'anniversaire est préparée au sein de la crèche.

Le petit déjeuner est pris à la maison, avant l'arrivée à la crèche. Certains enfants déjeunant très tôt, un complément petit déjeuner est proposé à la crèche. Celui-ci est donné entre 7h30 et 8h10 au plus tard, respectant ainsi le délai de 3 h entre le complément et le repas du midi qui est donné à 11h (recommandations des diététiciennes de l'ONE). Le complément petit déjeuner n'est pas obligatoire et est composé de fruits, de pain.

b) au moment du repos

Besoin fondamental pour permettre à l'enfant de se ressourcer et indispensable à son bon développement.

Chez les bébés, l'accueillante tient compte des signes de fatigue pour le mettre au lit. La période de familiarisation a ici toute son importance pour permettre à la puéricultrice de bien repérer ses signes de fatigue. Le lit est également individualisé. Le bébé dort sur le dos, dans un sac de couchage. Un babyphone et des passages réguliers à l'entrée du dortoir permettent de surveiller le sommeil des plus jeunes.

La sieste des grands est surveillée par une puéricultrice. Chaque enfant a son lit individualisé, qui reste toujours au même endroit. Le départ à l'école est préparé en permettant à l'enfant de dormir sur un hamac. Les enfants acquièrent ainsi une certaine autonomie. Les enfants vont généralement dormir en même temps.

C. L'autonomie ou l'enfant acteur

C'est par ses expériences que l'enfant progresse et grandit. L'enfant est couché sur les tapis, libre de ses mouvements, se retourne ou pas, prend un jouet ou pas,... sous le regard bienveillant de la puéricultrice. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur une tenue adaptée en fonction de son âge.

Les plus grands ont également la possibilité de jouer librement, de ne rien faire, de se reposer,... En fonction de l'âge des enfants, de leurs envies, des activités individuelles (raconter une histoire, puzzle, ...) et / ou des ateliers de groupe (psychomotricité, éveil musical, lecture, promenades, dessins, etc...) sont proposées afin que chacun puisse s'épanouir et trouver sa place au sein du groupe. Nous n'organisons pas de cadeaux pour la fête des mères, pères, Noël,... car nous estimons que les enfants sont trop jeunes pour créer ses différents cadeaux. Par contre, à tout moment de l'année, les enfants manipulent de la peinture, de la craie, plasticine,... mais sans attendre un résultat. Grâce à des règles de vie adaptées au niveau du développement et des besoins de l'enfant, dans le respect de la vie en collectivité et par des rituels journaliers de transition entre les activités, les accueillantes mettent en place les repères sécurisant permettant à l'enfant de se situer dans sa journée et de s'y sentir bien.

L'apprentissage de la propreté doit se faire en partenariat avec les parents. Nous ne commençons pas à mettre l'enfant sur le pot si les parents ne l'ont pas encore fait.

C'est l'enfant qui décidera quand il pourra le faire (maturation physiologique : contrôle des sphincters) et le dire (maturation psychique). Ce n'est certainement pas la date d'entrée à l'école qui détermine si l'enfant est prêt pour se rendre sur le pot. Il faut faire confiance à l'enfant et l'accompagner sans mettre de pression.

D. Les émotions de l'enfant et ses interactions avec son groupe

L'enfant est une personne unique qui a besoin que l'on respecte ses colères, ses pleurs, sa joie,.. Il est important que la puéricultrice mette des mots sur ce que l'enfant ressent. Cela va l'aider à reconnaître ses émotions et petit à petit à pouvoir les gérer. La puéricultrice doit répondre avec respect et compréhension.

C'est lorsque l'enfant est rassuré qu'il peut se tourner vers les autres.

Les limites et les règles cohérentes sont instaurées afin de structurer sa personnalité. Si il y a trop d'interdits, l'environnement doit être modifié par la puéricultrice.

Les rituels permettent également à l'enfant d'augmenter ses repères et le rassurent (chanson de bienvenue, histoire avant la sieste,...)

3/ L'équipe des professionnelles

Les Colibris est l'une des trois structures d'accueil collectives du CPAS. Nous travaillons avec l'accord et le soutien du PO (Pouvoir Organisateur). La coordinatrice de la petite enfance en partenariat avec la responsable assure le lien avec ceux-ci. L'équipe doit respecter le règlement du travail, le règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet d'accueil. Tout ce travail doit se faire dans le respect du secret professionnel.

Les formations organisées de jour, en soirées (en groupe ou individuellement) et en journées pédagogiques (trois par an), nous permettent d'élaborer et d'approfondir notre projet d'accueil. Afin de partager nos connaissances, expériences,... certaines formations, rencontres auront lieu avec l'équipe de la crèche « la Pyramide » et « des Poussins du coin ».

Se positionner en tant que professionnelle c'est tout d'abord centrer toutes nos pratiques sur l'enfant et pouvoir, lui donner, ainsi qu'à ses parents, un accueil de qualité. La réflexion, l'élaboration de notre projet pédagogique et sa mise en œuvre nécessite des temps de réunions d'équipe régulières.

Les formations du personnel sont entre autres les suivantes :

- Le CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)
- Les matinales de l'enfance
- Les colloques de la FILE (Fédération des initiatives locales pour l'enfant)
- Les journées pédagogiques, de l'ordre de trois par an, sont proposées et les thèmes sont choisis en fonction des besoins du moment. Toute l'équipe y participe.
- Les réunions du soir sont également organisées, raison pour laquelle la crèche sera fermée ces jours-là à 17h30.
- Les réunions ONE avec notre coordinatrice d'accueil pour continuer notre réflexion sur nos priorités pédagogiques.
- Le personnel suit une formation sur les premiers soins aux enfants et de lutte contre l'incendie.

Nous pouvons collaborer avec une école de puéricultrices. Les stagiaires sont invitées à prendre connaissance et à respecter le projet d'accueil. Les stagiaires sont annoncées et présentées aux enfants et aux parents. Leur suivi est réalisé au quotidien par les accueillantes avec lesquelles elles travaillent. En aucun cas la stagiaire n'est amenée à remplacer une professionnelle

De temps en temps, nous avons la joie d'accueillir le théâtre à la crèche (ouverture à la culture pour les bébés).

Des mamies conteuses peuvent venir en section raconter des histoires à nos plus grands, riche moment d'échange intergénérationnel.

Mars 2023